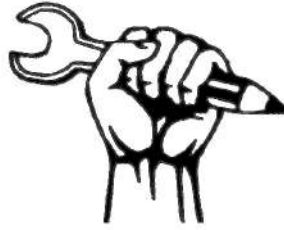


n° 50 !



snuter34fsu@yahoo.com

Novembre 2023

BULLETIN D'INFORMATION DE LA FSU TERRITORIALE

DE L'HERAULT !

CQFD est un bulletin d'info exclusivement réservé aux adhérent-es de la FSU Territoriale de l'Hérault. Les informations qu'il contient ont pour objectifs de donner aux adhérent-es du syndicat une visibilité sur une partie de l'activité syndicale du quotidien, de nourrir, de les informer sur les débats en cours et pourquoi pas de donner l'envie de s'engager encore davantage !

DURE RENTRÉE !

Autant vous dire que vous nous manquez dans cette rentrée pas comme les autres ! L'an passé, de multiples rendez-vous dictés par les élections professionnelles ou les dossiers importants nous ont amenés à organiser l'Assemblée générale de 2023 à nouveau au printemps, alors que ce temps studieux, mais ô combien convivial à Saussan, était initialement prévu pour ouvrir l'année scolaire. Ainsi pour celle qui débute, nous vous proposerons de se rencontrer dans le cadre de conseils syndicaux auxquels toutes et tous peuvent participer, puis nous réorganiserons la traditionnelle AG fin septembre 2024 pour entrer ensemble dans l'actualité sociale de l'année scolaire à venir.

Ces derniers mois, beaucoup d'actualités locales et nationales nous ont amenés à être présents sur plusieurs fronts à la fois : retraites, salaires, primes inflations, Ségur, sans que nous parvenions toujours à peser sur les négociations.

Ces dernières semaines, nos élu-es en Conseil Social Territorial (CST) au département de l'Hérault ont reçu ce qui s'apparente à une tentative d'intimidation de la part de l'employeur territorial. Nous y revenons dans ce bulletin d'informations. Si nous vous demandons la plus grande discrétion concernant ce sujet, nous souhaitons réaffirmer ici à la fois le soutien total et entier de toute la FSU territoriale et condamner la posture de la collectivité départementale qui verse dans l'abus d'autorité. Loin de se laisser intimider, la FSU Territoriale de l'Hérault répondra à ce qui constitue une attaque contre ses représentants et plus largement contre le droit syndical.

En interne à la FSU nous continuons de nous atteler aux « chantiers » ouverts et aux changements, locaux comme nationaux, que nous partageons dans ces quelques pages.

Malgré tout, notre jeune syndicat est un syndicat qui se porte bien, qui se veut proche de ses adhérent-es et des agent-es des collectivités où il est représenté, et toujours aussi innovant. A noter que nous sommes, 8 ans après notre création au 50ème numéro de ce bulletin dédié aux adhérent-es de la FSU Territoriale de l'Hérault et qu'on en est pas peu fier-es !

N'hésitez pas à nous contacter et à nous rendre visite !

Pour la FSU Territoriale de l'Hérault

Emmanuel SAMSON

Secrétaire général de la FSU Territoriale de l'Hérault



LA FSU TERRITORIALE

www.snuter34fsu.fr

Tel : 07.83.83.77.65

snuter34fsu@yahoo.com

Syndicat FSU des territoriaux 34
Maison des Syndicats
474 allée Henri II de
Montmorency
34000 Montpellier
snuter34fsu@yahoo.com
07.83.83.77.65



LA FSU TERRITORIALE
ensemble AU QUOTIDIEN



ENGAGÉ-ES
AU QUOTIDIEN

Département de l'Hérault

ENGAGÉ-ES ! : PAROLE TENUE !

Le 7ème numéro va sortir d'ici peu et après bientôt un an de diffusion, ce nouveau format de communication est une réussite. Souvenez-vous lors des dernières élections professionnelles, nous avions pour projet de passer d'une communication trimestrielle très dense à une communication mensuelle plus courte, plus « agile » et surtout plus proche des agent-es. D'un format moyen de 12 pages, le mensuel d'information sociale (le seul au département !) s'offre, au-delà de son succès sur le site de la FSU Territoriale de l'Hérault, la possibilité d'une impression en petite quantité qui va favoriser une diffusion plus large. Tel fut le cas lors des deux journées organisées en faveur des ATC (voir plus loin) ainsi que dans la mise en œuvre de notre projet de diffusion plan de communication ? à venir (voir ci-dessous).

Coordination générale : Emmanuel Samson (fsu@herault.fr)

DEVENEZ CORRESPONDANT POUR ENGAGÉ-ES !

De nombreux-ses agent-es départementaux.ales n'ont pas un accès suffisant à la messagerie professionnelle ou, tout simplement, n'en ont pas le temps « professionnel » (ATC, routes, espaces verts, forestiers sapeurs, rando-pisteurs, crèche, agent-es d'entretien, etc.). L'une de nos premières actions, afin de favoriser la diffusion de nos communications, a été de ne pas alimenter le site intranet qui est en accès restreint mais bien de diffuser nos communications sur un site accessible de partout et avec tous les supports numériques (ordinateur, téléphone portable, tablette). Aujourd'hui nous souhaitons pouvoir diffuser, à petite échelle, quelques numéros papiers d'Engagé-es ! en privilégiant deux axes. D'abord les sites extérieurs peu liés à l'informatique et ensuite en créant un réseau de correspondant-es FSU (volontaires adhérent-es ou sympathisant-es) à qui l'on enverrait quelques exemplaires papier du journal pour qu'ils soient laissés à disposition dans les lieux de convivialité de son service ou sur le panneau syndical.

Aidez-nous à diffuser nos idées et nos actions et recevez pour diffusion dans votre service trois exemplaires du journal Engagé-es ! dès sa parution, dites-le-nous sur fsu@herault.fr !

DISTRIBUTION AUX JOURNÉES DES ATC

La diffusion que nous appelons de nos vœux a commencé les 23 et 24 octobre lors des journées annuelles en faveur des Agent-es Techniques des Collèges convié-es par la collectivité. Le numéro 6 d'Engagé-es ! a donc été diffusé avec le calendrier 2023/2024 et un courrier en direction des personnels ATC les appelant à nous rejoindre et à renforcer le secteur Agent-es des collèges de la FSU. La FSU a d'ailleurs reçu un très bon accueil et renouvellera ce contact chaque année.

Coordination secteur Collèges : Sylvie Urbin & Emmanuel Samson (fsu@herault.fr)

ASS FAM : LA FSU MÈNE LA FRONDE CONCERNANT L'ALLOCATION D'ENTRETIEN

Les organisations syndicales ont rencontré la Directrice du PASEF, la Directrice de la DEF et la cheffe de service en intérim du SDAF en septembre dernier. Lors de cette réunion a été abordée la revalorisation d'indemnité d'entretien proposée au Président de la collectivité. Cette revalorisation, aussi ridicule qu'indécente (+1% pour l'année 2023 et +2% pour 2024), a amené les 4 organisations syndicales à signer un courrier rédigé par la FSU dénonçant les engagements du Président non-tenus depuis 2019 et rappelant nos

revendications :

- ▶ 16,32 euros au 1^{er} janvier 2023 (donc avec effet rétroactif)
- ▶ 16,64 euros au 1^{er} janvier 2024

Dans un contexte de forte inflation qui pénalise durement les assistants familiaux, les organisations syndicales attendent un geste fort du Président et n'hésiteront pas à mobiliser la profession !

Coordination secteur Assistants familiaux : Philippe Urbin & Ahmed Ahmia (fsu@herault.fr)



Département de l'Hérault

DGA-SD : RÉUNION FSU PROGRAMMÉE

Dans le cadre du dialogue social, les rencontres entre les OS et la direction des Solidarités reprendront cet automne avec chaque Pôle de la DGA-SD.

Celle avec le pôle de l'autonomie courant novembre fera le bilan de sa réorganisation après une première année de mise en œuvre. La FSU portait une attention particulière sur la difficulté de recrutement pour certains postes d'encadrement et sur les mouvements en interne au sein des MDA conduisant certaines équipes à être en effectif incomplet.

Pour ce qui est du PASEF, son plan d'action engagé depuis septembre dernier s'appuiera sur le travail de 4 comités d'agents des solidarités volontaires, à partir des propositions qui ont émanées des équipes de terrain l'année précédente. Plusieurs mouvements sociaux se sont succédés sur l'ensemble du territoire depuis deux ans. L'aboutissement des revendications liées au SEGUR et au RIFSEEP respectivement en février et août 2023 ont plus ou moins répondu aux attentes salariales. En complément, des réponses s'imposent maintenant quant aux problématiques de fond dénoncées depuis la réorganisation de 2018, le tout dans un contexte national où le secteur du social est aux abois : perte de sens du travail et de l'attractivité des métiers médico-sociaux, manque de reconnaissance des assistant.es familiaux, défaut d'organisation des services de la collectivité lié à un manque d'opérationnalité et de moyens, usure professionnelle galopante et déroulements de carrière restreints pour des travailleurs médico sociaux.



Plusieurs projets voient le jour et font l'actualité au PASEF tels que le développement de SOLIS, l'accueil d'apprentis en partenariat avec l'IRTS, l'équipe spécialisée sur l'évaluation d'Informations Préoccupantes et le travail attendu sur le secrétariat et l'accueil des sites. D'autres aboutiront courant 2024 afin de répondre notamment au manque de place d'accueil des mineurs ainsi qu'au développement de projets sur le territoire.

Autant d'axes de travail sur lesquels les retours et participations des agents de la SD et de surcroît, des adhérent.e.s de la FSU, seront indispensables et complémentaires pour une action syndicale plus réactive et ajustée.

Coordination DGA-SD : Maillès Lab & Stéphanie Fayolle (fsu@herault.fr)

DU NOUVEAU DU CÔTÉ DES MILITANT-ES !

Laetitia Broquediz, assistante de service social sur le STS Ecusson à Montpellier, s'engage à la FSU sur un mi-temps syndical. Après celui de Stéphanie Fayolle sur Béziers et Patrick Trubner en début d'année, puis Sonia Yaklo sur un 20%, l'équipe FSU au département de l'Hérault s'étoffe de compétences multiples et variées. Comme nous nous y sommes engagés lors de la création du syndicat et conformément à nos statuts, toutes et tous conservent leur poste de travail au moins à mi-temps à côté de leur activité syndicale.

Notre réussite aux élections professionnelles de décembre 2022 et le développement du syndicat nous amène à être à présent davantage sollicités sur les situations collectives comme individuelles. Le nombre toujours plus important de militant-e nous amène à devoir mieux organiser notre activité, notre présence dans les locaux syndicaux (qui ont été spécialement aménagés, voir CQFD précédent) et notre présence accrue auprès des agent.es sur l'ensemble du territoire héraultais.



De g. à d. : Laetitia Broquediz, Sonia Yaklo et Stéphanie Fayolle viennent renforcer en 2023 la FSU avec Patrick Trubner (ci-dessus)

Département de l'Hérault

RENCONTRE SEMESTRIELLE AVEC LE PÔLE DES MOYENS OPÉRATIONNELS (PMO – DGA-AT)

Lors de la rencontre du jeudi 12 octobre 2023, il a été notamment abordé la question du pilotage de la réorganisation de la DPVEM (réajustement organisationnel chez les forestiers sapeurs), de la création d'un poste de DIR Adjoint, du coaching des Chefs de groupe (accompagnement managérial individuel et collectif). A cela s'ajoutait un retour sur la situation du dialogue social de ces derniers mois avec la mise en place de temps d'échanges en intra sur ces questions, en lien avec le RIFSEEP ainsi que les 1607h (mise en place des 41 h et périmètre de travail sur 5 jours).

Lors des échanges, la FSU est revenue sur la question de l'accès et la prise en compte de la « pénibilité au travail » pour les agents rando-pisteurs, espaces verts, les Parcs et ateliers, conducteurs d'engins, génie civil, hydrauliciens, etc..., ainsi que l'ouverture de réelles discussions sur la possibilité de forfaitisation annuelle des heures dégagées. La Direction du PMO semble vouloir avancer sur ces sujets.

Concernant l'activité des Parcs à matériels et ateliers, il s'avère que la tension reste forte quant au turnover des agent-es et contractuel.les et ce, malgré des moyens attribués pour en gommer les effets. La FSU a rappelé à cette occasion les critères retenus par l'administration sur les métiers dits « en tension », à savoir les difficultés de recrutements et la rémunération moyenne sur les collectivités de l'Hérault et celles autour du département. Pour la FSU, d'autres éléments doivent aider à rendre ces postes attractifs, tels que la prise en compte de la pénibilité, la QVT, la complémentaire santé et prévoyance, la création d'un COS, etc... La Direction du PMO reste dans l'attente de la mise en œuvre du RIFSEEP pour communiquer auprès des agent-es.



La mise en place d'une gestion de l'habillement, en lien avec le « règlement vêtements » (expérimentations, adaptation des vêtements féminins, usure, entretien, nettoyage, économie circulaire, etc..., tels que mis en œuvre au SDIS), la gestion des trousseaux trousseaux ? de secours, en centres et dans les véhicules, ainsi que la fourniture des équipements de Protection individuels (EPI), sont au cœur des enjeux se référant à l'hygiène et la sécurité, la santé au travail. Ce nouveau règlement intègre la logique de dotation à l'usure. L'Administration s'est dotée d'un nouveau progiciel « ASTEQ » pour en faciliter la gestion et les arbitrages au PMO.

Pour la FSU, la dotation en vêtements de travail doit être différenciée par l'attribution de vêtements aux nouveaux arrivants ne pouvant faire l'impasse d'un stock de vêtements suffisants (teeshirts, autres...), en 1ère dotation. Concernant les trousseaux de secours dans les véhicules, les dates limites doivent être scrupuleusement suivies de réassorts. Les arbitrages du PMO doivent intégrer les différences de secteur géographique, des

types de métiers, des problématiques d'hygiène et sécurité au travail. La Direction du PMO intègre nos remarques dans ces réflexions en cours.

De plus, l'administration nous informe de l'obligation d'assurer la sécurité au travail des agents coupant du bois (en lien avec l'exposition aux poussières de bois augmentant le risque de développer des cancers des cavités nasales et sinusiennes / cancers naso-sinusiens). Cela entraîne la mise en place d'une procédure de port de masque pendant les coupes. La FSU demande qu'une procédure incluant la pédagogie soit mise en œuvre (car dans la pratique, cela va générer un inconfort réel à l'usage) et que les EPI choisis soient de bonne qualité (tester des masques avec cartouches, autres...), afin que l'activité physique de tronçonnage, broyage, balayage ne génère pas de gêne supplémentaire. La Direction du PMO devrait mettre en place des tests à cet effet.

Coordination DGA-AT: Patrick Trubner (fsu@herault.fr)

NBI QPV : UNE BELLE VICTOIRE POUR LA FSU !

Pendant presque une année la FSU a bataillé en faveur des ISCG (Intervenantes Sociales en Commissariat et gendarmerie), agentes du département spécialisées dans la gestion des problématiques de violences conjugales et intrafamiliales, qui relevaient, pour la plupart selon nous, de l'octroi d'une NBI QPV. En effet, ces agentes interviennent pour la plupart soit sur les zones « Quartier Prioritaire de la ville » soit en faveur du public issu de ces quartiers et doivent donc percevoir mensuellement une Nouvelle Bonification Indiciaire (NBI) de 20 points, NBI qui leur était refusée depuis plusieurs années par l'administration. C'était sans compter sur la pugnacité de la FSU qui a fini par faire entendre raison à l'administration et obtenir l'attribution de cette NBI à la date d'affectation pour les agent-es les plus récemment en poste et pour d'autres avec une rétroactivité légale maximum de 4 ans.

Coordination statuts et carrières : Sylvie Urbin (fsu@herault.fr)

Département de l'Hérault

RIFSEEP : LA MENACE FANTÔME...

Dans le cadre de la concertation sur le nouveau RIFSEEP, de juillet à septembre 2023, les représentants du personnel FSU en Conseil Social Territorial ont été informés à la fois des nouveaux critères qui présideraient à l'élaboration des nouveaux groupes de fonctions, des fonctions composant ces groupes, des nouveaux montants d'IFSE de référence associés à ces fonctions ainsi que des montants des IFSE majorées. La FSU est parvenue à travailler ce dossier et a pu solliciter un avis de ses adhérent-es sans dévoiler précisément l'ensemble de ces éléments. Elle a ensuite publié, une fois les deux CST passés (31 août et 7 septembre) et la délibération de l'exécutif intervenue (le 18 septembre), l'ensemble de ces éléments aux agent-es de la collectivité dans le cadre du cinquième numéro de sa revue « Engagé-es ! » diffusée le 21 septembre.

Si nous savons que cette publication a produit son effet dans tous les services de la collectivité, nous ne nous attendions pas à une telle réaction de la part de la collectivité. En effet certain.es élu-es FSU en CST de la collectivité départementale ont reçu un courrier les accusant de manquement à leur devoir de discrétion professionnelle pour la diffusion, aux agent-es de la collectivité, des montants des IFSE alors même que lors du CST la vice-présidente nous avait demandé de ne pas les communiquer. Ce « rappel à l'ordre » est suivi, en fin de courrier, d'une menace de sanction disciplinaire « si un nouveau manquement venait à se produire ».

Pour notre organisation syndicale, ce procédé relevant de l'intimidation envers les élu-es du personnel n'est pas admissible !

D'abord, comme pour le RIFSEEP en 2022, nous avons attendu que ce dossier passe en délibération auprès de l'exécutif avant d'en communiquer les tenants et les aboutissants. Ensuite nous avons rempli notre mission d'information envers les agent-es de la collectivité qui étaient en attente de ces nouvelles dispositions s'agissant du régime indemnitaire. Par ailleurs, ces menaces viennent parachever l'absence de dialogue social qui a présidé sur l'ensemble de cette séquence RIFSEEP et le marchandage douteux dont ont fait l'objet les élu-es du personnel lors du CST du 31 août (voir en page 15 de la revue *Engagé-es ! #5* sur www.snuter34fsu.fr)

Si la FSU du conseil départemental a pris attache auprès de son avocate, elle prendra le temps à la fois de répondre de manière détaillée à ces accusations et ces menaces, tout en les rendant publiques car elles restent, quoi qu'il en soit, inacceptables. Nous réaffirmerons à cette occasion notre devoir d'information envers les agent-es, d'éclairage des débats et des enjeux sociaux de la collectivité. Nous ne céderons rien face à ces pressions et notre action sera toujours tournée vers l'intérêt des agent-es et non à la botte d'un exécutif en manque de maîtrise. D'ores et déjà, si la CFDT a souhaité se démarquer nettement de la FSU, visiblement mécontente d'être éventuellement pénalisée par sa faute, nous avons néanmoins reçu le soutien et la solidarité des élu-es CGT et du syndicat SUD de la collectivité. Nous retiendrons ces mots qui nous font chaud au cœur : « *La qualité de vos informations et de vos communications sont une source de référence pour de nombreux agents et il n'appartient qu'au bon vouloir de l'administration de se hisser à ce niveau plutôt que d'essayer pitoyablement de l'amoindrir.* »

Coordination générale : Emmanuel Samson (fsu@herault.fr)

Comme en 2022 nous nous tenons à la disposition des services pour organiser des heures d'informations syndicales sur ces ajustements RIFSEEP ou tout autre sujet sur lequel vous et/ou vos collègues souhaiteraient être informés et débattre avec la FSU



DANS L'HÉRAULT ET AILLEURS...



AGDE : LE CTI AU COMPTE-GOUTTE...

Les agentes travailleuses sociales du CCAS d'Agde bataillent depuis maintenant une année pour obtenir le Complément de Traitement Indiciaire lié au décret paru en novembre 2022, communément appelé « Ségur ». Ces agentes, comme la FSU territoriale de l'Hérault, avaient même saisi le maire et président du CCAS tout comme le service local de la Direction Générale des Collectivités Locales. Tous se sont abstenus de tout commentaire ou réponse. Cependant l'édile a usé, par le biais de ces services, de pressions pour éviter une fronde du personnel que la FSU était prête à soutenir et semble distiller à petite dose ce CTI (deux agentes sur une dizaine d'agentes concernées), jouant sur la notion pourtant indéfinie d'accompagnement socio-éducatif. L'absence de réel contre-pouvoir syndical implanté dans cette collectivité se fait ressentir et laisse tout pouvoir à des méthodes coercitives d'un autre âge. La FSU territoriale reste aux côtés des agentes et mettra en œuvre avec ces dernières toutes les actions qu'elles jugeront nécessaires.

DEMANDEZ LE CALENDRIER FSU !

La version 2023/2023 du désormais traditionnel calendrier FSU est sorti. Il est disponible au local FSU de la maison des syndicats à Montpellier, dans les locaux du conseil départemental à Alco sur Montpellier (bureau 3/Alco 1) et à Foch sur Béziers (Bureau n° B122). Nous pouvons aussi vous le transmettre par courrier interne ou externe. N'hésitez pas à nous le demander pour vous et/ou vos collègues.



CONSEIL DÉLIBÉRATIF NATIONAL DE LA FSU TERRITORIALE : DE L'ÉMOTION AUX MOTIONS !

La FSU territoriale de l'Hérault a participé au Conseil délibératif National (CDN) qui s'est déroulé à Marseille du 16 au 18 octobre.

Aux débats et les prises de parole remarquées de Benoit Teste (secrétaire général de la FSU), dans les contextes dramatiques Israélo-palestinien et l'attaque terroriste d'Arras, se sont succédés 9 ateliers thématiques (secteurs/métiers et thématiques sociales). Par ailleurs trois motions ont été adoptées, vous les retrouverez en fin de ce bulletin d'infos aux adhérent-es.

Au départ déjà annoncé d'Hélène Puertolas du secrétariat général, le secrétariat national, qui s'est réuni en marge du CDN, a élu Béatrice Fauvinet comme nouvelle co-secrétaire générale de la FSU territoriale en tandem avec Julien Fonte. Béatrice Fauvinet, issue de la FSU Territoriale d'Indre et Loire, n'est pas une inconnue pour la FSU territoriale de l'Hérault car elle nous avait fait l'honneur et le plaisir d'intervenir lors de notre assemblée générale de Saussan en juin 2022. A coup sur elle nous rendra visite à nouveau lors de nos futures échéances internes !



Béatrice Fauvinet, nouvelle co-secrétaire de la FSU Territoriale entourée de Benoit Teste (secrétaire général de la FSU) et de sa désormais prédécesseure Hélène Puertolas.

DU CHANGEMENT AU NATIONAL

Le CDN a été l'occasion de saluer les prochains départs à la retraite de quelques membres du secrétariat national qui ont fortement œuvré pour la construction et la réussite de la FSU Territoriale, autant dire que leurs départs seront très difficiles à compenser. D'abord l'autoisienne Hélène Puertolas, co-secrétaire générale de la FSU territoriale et plus précisément en charge de la communication du syndicat (Syndicalement Votre, Guide des carrières, site internet) qui quitte le secrétariat général et bientôt le secrétariat national. Philippe Challande, de la Métropole Marseillaise, quittera aussi en fin d'année le poste stratégique de co-trésorier national, et enfin, Didier Bourgoïn (ancien co-secrétaire général de la FSU territoriale et trésorier adjoint de la FSU) quittera tous ces mandats, y compris fédéraux, dans les semaines et mois à venir. Nous leur avons souhaité bonne route lors de la soirée festive du Conseil Délibératif National de Marseille.

Conséquence locale : c'est Emmanuel Samson, de la FSU territoriale de l'Hérault, déjà secrétaire national (et fraîchement désigné représentant au Conseil Fédéral Délibératif National de la FSU), qui tentera de succéder à Hélène Puertolas sur le secteur ô combien stratégique de la communication. Toujours sur un mi-temps syndical, sa participation et sa disponibilité pour la FSU territoriale de l'Hérault s'amointrira dans les semaines à venir mais reste largement compensée par les arrivées récentes et la dynamique en cours au sein du 34.



Au premier plan les futurs retraités de g. à d. Didier BOURGOÏN, Hélène PUERTOLAS et Philippe CHALLANDE, derrière les co-secrétaires de la FSU Territoriale Béatrice FAUVINET et Julien FONTE.

FORMATIONS SYNDICALES : DERNIER SEMESTRE 2023

La FSU et la FSU Territoriale proposent des séquences de formation en direction des militant-es et des adhérent-es. La FSU ou FSU Territoriale (selon l'organisatrice) prend en charge transports, nuitée et repas. Si vous êtes intéressé-es par une de ces formations, contactez la FSU Territoriale de l'Hérault (snuter34fsu@yahoo.com). La formation syndicale est un droit pour tous les salariés, alors n'hésitez pas ! Selon le nombre d'inscrits, nous fixerons des critères de priorité. Certaines de ces formations sont d'ailleurs fléchées par nos soins en « militant-es » (Membre du Bureau, du Secrétariat, animateur-trices de secteurs) ou « adhérent-es ».

INTITULÉ FORMATION	NB JOURS	DATE	THÉMATIQUES	INTERVENANTS·ES	LIEUX
PROTECTION SOCIALE COMPLÉMENTAIRE (militant-es)	1	mercredi 8 novembre	Dispositions relatives à la prévoyance et au risque santé, modalités d'application, négociations locales	Philippe CHALLANDE et Jean-Luc PIRENET	Bagnolet
DÉCOUVRIR LA FSU (militant-es et adhérent-es)	0,5	mercredi 8 novembre de 14h à 17h	Présentation de la FSU (histoire, structuration, fonctionnement)	Centre de formation FSU	Visio
APPROCHE DU CONTENTIEUX ADMINISTRATIF (militant-es)	1	lundi 20 novembre	Méthodologie et tactique d'intervention	Philippe CHALLANDE	Bagnolet
PRISE DE PAROLE FEMMES (militant-es et adhérent-es)	1	lundi 27 novembre	Prendre conscience des stéréotypes et des freins à la prise des paroles des femmes dans notre militantisme. S'exercer à la prise de parole	Centre de formation FSU	Bagnolet
LUTTER CONTRE LES VIOLENCES SEXISTES ET SEXUELLES AU TRAVAIL (militant-es et adhérent-es)	2	jeudi 30 novembre vendredi 1 décembre	*Savoir identifier les faits de vsst *Savoir mobiliser les obligations de l'employeur en matière de vsst *Être sensibilisé.es aux points de méthode pour écouter une victime *Réfléchir à l'intégration de la lutte contre les vsst dans notre activité syndicale quotidienne	Catherine ALBERT	Bagnolet
ANIMATEURS DE FORMATION "HISTOIRE DU SYNDICALISME, CRÉATION DU SNUTER" (militant-es)	1	vendredi 8 décembre	Modalités techniques permettant à des formateurs, dit "occasionnels", d'assurer une séquence de formation sur le thème « l'histoire du syndicalisme et la création du SnuTER », au sein de leur syndicat local.	Michel DUBREUIL	Bagnolet
FEMMES FSU (militant-es et adhérent-es)	1	mardi 12 décembre	L'égalité professionnelle : où en est-on ? Salaires, mandats d'étude sur la santé au travail des femmes	Centre de formation FSU	Visio
SERVICES PUBLICS (militant-es et adhérent-es)	2	mercredi 13 décembre jeudi 14 décembre	Des services publics "pour produire" ? Exploration du mandat de Metz sur le thème du service public du médicament et son élargissement éventuel à d'autres productions à assurer.	Centre de formation FSU	Bagnolet
COLLECTIF FORMATION SYNDICALE (militant-es)	2	jeudi 14 décembre vendredi 15 décembre	Comment mettre en place une formation de A à Z	Centre de formation FSU	Bagnolet
RETRAITES (militant-es et adhérent-es)	2	mardi 19 décembre mercredi 20 décembre	Actualité du droit, perspectives revendicatives	Centre de formation FSU	Bagnolet



Agenda militant



Accès espace adhérent-es du site internet de la FSU Territoriale de l'Hérault : snuter3422

- ▶▶▶ 13 Novembre 2023 : Secteur travail social CD34
- ▶ 14 novembre : Informations syndicales SDS Mosson (Montpellier)
- ▶ 15 novembre après-midi : permanence juridique FSU
- ▶ 16 novembre : Informations syndicales STS Pignan
- ▶ 16 novembre : Informations syndicales CCAS Agde
- ▶ 21 et 22 novembre : CDFN (Bagnolet - 93)
- ▶▶▶ 7 décembre 2023 : Réunion Secteur agent-es des collèges CD34
- ▶ 14 et 15 décembre : Secrétariat National SNUTer (Bagnolet—93)

Livre : S'armer contre l'extrême droite - Tome 2

« VISA est une association Intersyndicale composée de plus de 150 structures syndicales: la FSU et plusieurs de ses syndicats, l'Union Syndicate Solidaires et plusieurs de ses syndicats, des fédérations et des syndicats de la CGT, de la CFTD, de la CNT-SO, de la CNT, le Syndicat de la Magistrature... Depuis 1996, VISA recense, analyse et dénonce les incursions de l'extrême droite et plus particulièrement du FN/RN sur le terrain social.

VISA se veut un outil d'information et de réflexion pour toutes les forces syndicales qui le souhaitent afin de lutter collectivement contre l'implantation et l'audience de l'extrême droite dans le monde du travail. Nous, syndicalistes, avons une responsabilité particulière pour combattre le venin raciste, sexiste homophobe, antisyndical de l'extrême droite et de foncer les pseudos solutions d'extrême droite qui consistent à dresser les un-es contre les autres : les précaires, les immigrées, les Français-es, les chômeur-euses et celles et ceux qui ont un emploi. Notre devoir est de défendre, de façon intransigeante, la solidarité de tous le salariat quels que soient son origine ou son statut.

Ce combat syndical antifasciste doit être pris en charge par toutes les organisations syndicales, la base au sommet et, autant que possible, dans l'unité la plus large. »

Les livres « S'armer contre l'extrême droite » tome 1 et 2 sont disponibles en prêt au local syndical



Contactez la FSU (Attention les militants FSU sont aussi parfois en vacances !...)

Parce que nous sommes un syndicat de proximité, que tout le monde se connaît plus ou moins on a parfois tendance à saisir tel ou tel responsable du syndicat ou élu du personnel (CAP, CST, FSSST et CCP) directement. C'est sans oublier que tous les militants du syndicat, y compris ceux bénéficiant de temps de décharge pour activité syndicale sont aussi sur un poste de travail. C'est, depuis notre création, le choix de notre syndicat d'être au plus près des conditions de travail des agents pour mieux agir localement. Par ailleurs en contactant directement un responsable sur ses coordonnées personnelles ou professionnelles vous oubliez que lui aussi a droit de ne se concentrer que sur son travail ou tout simplement d'être en congés, y compris du syndicat ! Par conséquent évitez de vous adresser

directement aux responsables sur leurs téléphones ou leurs messageries professionnelles et privilégiez le mail de la section syndicale dont vous dépendez. Pour le conseil départemental de l'Hérault : fsu@herault.fr ou fsu.cd34@gmail.com (par téléphone au 0467677704 ou 0783837765), pour Saint Jean de Védas : fsu.vedas@gmail.com (par téléphone au 0767103050) et pour toutes et tous : snuter34fsu@yahoo.com ou 0783837765.

Cotisations / presse syndicale

Un problème ou une question sur votre adhésion, votre cotisation ou encore les revues de la FSU et de la FSU territoriale ? N'hésitez pas à nous interpeller sur l'adresse mail snuter34fsu@yahoo.com

Ajustez votre cotisation !

Vous passez à temps partiel, vous avez changé de grade et d'échelon, vous partez en congé parental, vous repassez à temps plein, vous bénéficiez d'une augmentation de salaire grâce au RIFSEEP ou au Ségur, bref votre salaire change ? N'oubliez pas de mettre votre cotisation en cohérence avec votre fiche de paie. Nos cotisations servent à faire vivre l'outil syndical afin de permettre à la fois à ce que l'engagement militant de celles et de ceux qui donnent de leur temps ne donnent pas en plus de leur argent. Nos cotisations servent aussi à structurer, organiser et diffuser la réflexion et la parole des salariés, et ceci en toute liberté. Ce n'est que parce que nous payons des cotisations que ces derniers mois nous avons pu investir en matériel, participer aux Bureau National et à la rencontre nationale sur le travail social ou encore distribuer gratuitement plus de 3000 exemplaires du Guide des Carrières aux agents de notre collectivité. Sur le site du [snuter34](http://www.snuter34fsu.fr/adherer/) vous avez toutes les informations nécessaires pour connaître le montant de votre cotisation (<http://www.snuter34fsu.fr/adherer/>) et pourquoi-pas lutter contre les idées reçues de vos collègues qui hésitent à nous rejoindre ! A la FSU Territoriale nous sommes conscients qu'adhérer à un coût pour chacun et c'est pour cette raison que nous sommes attentifs à tous nos adhérent-es, et qu'un certain nombre de nos publications (comme celle-ci) ne sont destinées qu'à elles/

